

DÉNOMINATION DES PRODUITS	UNITÉS sur lesquelles portent les droits	TAUX du droit
---------------------------	--	---------------

**Denrées coloniales (alimentaires).**

Sucre raffiné.....	Les 100 kil.....	30f "
Sucre brut.....	id.	30 "
Epices, cannelle, poivre, clous de girofle, muscade, etc.....	id.	50 "
Thé .....	id.	35 "
Café.....	id.	25 "
Mélasse .....	id.	30 "
Olives en saumure.....	id.	30 "
Câpres au vinaigre.....	id.	30 "
Achards au vinaigre.....	id.	30 "
Moutarde préparée.....	id.	30 "

**Farineux et Conserves alimentaires.**

Farine de froment.....	Les 100 kil.....	4 "
Riz.....	id.	3 "
Fécule de pia; manioc et d'igname.....	id.	7 "
Pommes de terre.....	id.	1 "
Oignons, aulx et échalottes.....	id.	3 "
Légumes secs, haricots, lentilles, pois secs, fèves cassées.....	id.	5 "
Légumes pressés (méthode Appert) en boîtes ou tablettes.....	Prix de facture..	25 0/0
Tapioca.....	Les 100 kil....	80 "
Pâtes alimentaires dites d'Italie.....	id.	15 "
Fécules diverses.....	id.	80 "
Biscuits de mer.....	id.	5 "
Petits pois au naturel.....	id.	30 "
Id. au beurre, au jambon.....	id.	50 "
Haricots verts.....	id.	30 "
Id. flageolets.....	id.	40 "
Champignons.....	id.	30 "
Cepes à l'huile.....	id.	60 "
Tomates.....	id.	10 "
Asperges.....	id.	50 "
Truffes.....	id.	800 "
Marrons rôtis.....	id.	60 "
Julienne au gras.....	id.	50 "
Bouillons gras.....	id.	80 "
Potage militaire.....	id.	40 "
Liebig.....	id.	200 "
Artichauts.....	id.	10 "
Escargots à la bordelaise.....	id.	60 "
Choux-fleurs.....	id.	10 "
Soupes en boîtes.....	id.	10 "
Sauces.....	id.	40 "